

## St-PIAT et ses hameaux

N° 24

### Le Mot du Maire

Notre bulletin municipal entre dans sa neuvième année ; grâce à la participation de nos annonceurs, sa parution est pratiquement sans incidence sur le budget communal. Je leur adresse mes vifs remerciements et vous demande de leur accorder, autant que possible, votre confiance.

Ses pages vous apportent à domicile des informations concernant la vie du village, son passé, son évolution, le travail de vos élus. Celui-ci contient un condensé du dernier budget et vous renseignera sur l'utilisation de vos impôts locaux ; impôts que nous essayons de limiter le plus possible, soyez-en certains.

Bien que peu visible de l'extérieur, la transformation de la Mairie se poursuit et les nouveaux locaux devraient être opérationnels à l'automne.

Le temps est venu de nettoyer vos trottoirs, tailler vos haies et pourquoi pas, de fleurir votre maison. Avec votre aide et le travail sérieux de nos deux employés municipaux que je tiens à féliciter, nous aurons un village propre et accueillant qui incitera les touristes à s'arrêter. C'est peut-être ce qui explique la forte demande de cartes postales chez nos commerçants, alors que tous

les stocks sont épuisés. Nous avons enfin trouvé le moyen d'en faire éditer de nouvelles (voir à l'intérieur de ce numéro).

N'oublions pas aussi que nous vivons en société ; attention aux tondeuses à gazon et aux aboiements des chiens qui peuvent perturber le repos des voisins !

B. VIET



### Editorial



Usagers de la gare de Saint Piat, soyez attentifs, pour ne pas provoquer sa fermeture, vous vous devez d'en assurer la rentabilité.

Pensez-y lorsque vous prenez votre billet à Maintenon ou à Montparnasse.

Sa survie ne dépend que de vous.

Mis à part la partie hors frontière des billets internationaux, tous les services SNCF y sont offerts :

- tous billets - réservations
- billets spéciaux pour cartes VERMEIL, KIWI, familles nombreuses ou de travail (carte orange)

nombreux, les plus concernés, par conséquent, les plus responsables.

Vous disposez :

- de la carte 6 zones. Mensuelle et hebdomadaire, qui vous conduit à Montparnasse.
- des 4-5-6 zones pour descendre à Versailles, mensuelle actuellement et hebdomadaire prochainement.
- des cartes hebdomadaires et carnets de métro.

Un petit effort pour s'adapter aux heures d'ouverture et vous apprécierez l'accueil de Madame Monique WALLEMME, qui est moins anonyme et plus sympathique que dans une grande gare.

Bénéficiaires de la « carte orange » vous êtes les plus

J. ALMERAS

## Foot Ball : La saison 1990/1991 se termine.....

La saison 1990.1991 se termine déjà. Une nouvelle commence.

Résultats :

- EQUIPE SENIOR 2EME DIVISION - termine à la 9<sup>ème</sup> place d'un championnat très disputé. L'essentiel a été préservé, à savoir le maintien en deuxième division.
- EQUIPE SENIOR UFOLEP à 7 - termine à la 2<sup>ème</sup> place. Excellente participation des jeunes encadrés par les vétérans du Club.
- LES MINIMES à 7 - Montés en 1<sup>ère</sup> division lors de la première phase du championnat, ils terminent 6<sup>ème</sup> sur douze.
- LES PUPILLES à 11 - se classent 9<sup>ème</sup> sur douze.
- LES POUSSINS à 7 - deux équipes motivées 6<sup>ème</sup> sur dix et 4<sup>ème</sup> sur neuf.

Dans l'ensemble de bons résultats, avec une très nette progression des jeunes.

Les DEBUTANTS ont participé assidument aux plateaux organisés par les Clubs de ST-PIAT, GAS, EPERNON et MAINTENON.

D'ores et déjà nous constatons une augmentation des effectifs pour la saison prochaine. Compte-tenu des infrastructures actuelles notre tâche sera encore plus difficile pour mener à bien les divers championnats.

Bonnes vacances à tous.

PH. SIMONNET - Tél. 37.32.44.26



Entraînement des minimes

P.S. Nous rappelons que la pelouse de St Piat est un terrain communal, interdite à tous véhicules quelqu'ils soient. Tous délits exposent les fauteurs à des poursuites.

## VTT Saint Piat

La 1<sup>ère</sup> ronde de St PIAT a eu lieu le 24 mars 1991, elle a permis au club VTT d'accueillir une trentaine de vététistes venus de (Chartres, Nogent le Roi, Lucé, Theillay 41) pour découvrir 40 km de chemins autour de notre beau village.

Au départ un road-book leur a été remis comme aux plus beaux jours du Paris-Dakar, mais la Beauce ce n'est pas le Sénégal.

La 2<sup>ème</sup> randonnée de la Vallée de l'Eure aura lieu le 24 septembre 1991.

Nous vous rappelons que la section VTT organise chaque dimanche matin sa sortie hebdomadaire, départ à 9 h devant la gare de St PIAT.

Pour tous renseignements

M. Rocher : 37.32.34.39 - après 20 h.

Vététistement Vôtre.

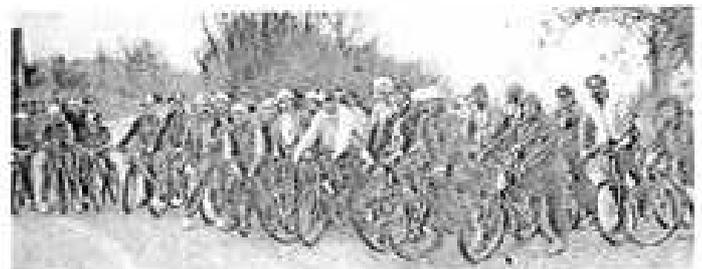


Photo République du Centre

### AU BORD DE L'EURE

chez  
Odile et Pascal

CAFE - BAR

37.32.46.03

BOULANGERIE  
PATISSERIE  
Laurent  
PROVENDIER

11, rue de la République  
28130 Saint-Piat

37.32.30.42

MINOTERIE  
GOUBET et Cie  
MOULIN  
DE L'HORME-HALÉ

28130 Saint-Piat

37.32.30.03

## ***Vos meilleures photos de Saint Piat en cartes postales***

Des cartes postales de notre jolie commune vont être éditées cet automne. Cinq pour commencer.

Nous faisons appel à nos concitoyens afin que leurs meilleures photos soient sélectionnées pour devenir de belles cartes en couleur.

Ce n'est pas un concours

La seule récompense étant la mention au dos de la carte, du nom de l'auteur de la photo.

Cinq thèmes (non limitatifs) ont été retenus par la Commission.

- La rivière (lavoir, moulin etc...)
- L'Eglise
- La Place du Village
- Les dolmens
- Vues générales (St Piat, Changé, Grogneul)

- Les photos doivent être prises, si possible, en situation (par exemple, un pêcheur sur la rivière)

10 photos au maximum seront acceptées par photographe.

Ces épreuves doivent être remises en Mairie entre le 1er et le 15 septembre 1991.

Support : DIAPOSITIVES 24 x 36  
Couleur Ektachrome 100 ou Fujichrome 100

Pour l'heure, une seule nécessité : *A vos appareils.*

Les cinq photographies retenues deviendront la propriété de la commune de Saint Piat.

Rendez-vous en septembre.

Roland COLAS

## ***Médaille de Saint Piat***

Lors de certaines manifestations, (jumelage, rencontres diverses, sportives ou autres etc..) il serait utile que la Commune dispose d'un objet souvenir, représentatif de Saint Piat. A cet effet, une médaille, conçue par une artiste de la commune, Madame Thérèse BLAGNY, est en cours de réalisation.

Cette médaille, en bronze, de 68mm de diamètre sera présentée dans un écrin.

Si cette œuvre d'art vous intéresse à titre personnel, vous pourrez bénéficier d'un prix de souscription de 250 Frs.

Adressez-vous au Secrétariat de la Mairie pour la réserver.

Cette pièce, à tirage limité, devrait être disponible au cours du dernier trimestre 1991.

La Commission



CHAUFFAGE - PLOMBERIE

**RÉMY HACHE**

7, Place de Vauvilliers  
28130 Saint-Piat

**37.32.31.32**

**Garage I.CAEL**



mécanique  
tôlerie - peinture

28130 CHARTAINVILLIERS

**37.32.34.12**



**Bray Bernard**  
Peinture - Vitrerie  
Revêtements de sols et murs  
10, rue de la République  
28130 MEVÔISINS  
**37.32.41.24**

## **"Saint Piat, Terre d'Asile pour 9 enfants de Tchernobyl... pari gagné pour "Revivre à Tchernobyl..."**

"Neuf enfants Ukrainiens, issus de tous les milieux sociaux, en Eure et Loir, cela peut paraître peu, mais c'est déjà le début d'une expérience humanitaire, avec un grand H, comme aime le souligner Ph. BERVAS..."

"Les neuf enfants de Tchernobyl visitent le Regroupement Pédagogique de Saint Piat..." Monsieur Jacques Lambert avait ouvert les portes de l'école françaises à nos jeunes hôtes.

"A l'occasion d'une visite à la caserne des pompiers de Chartres, grâce à Michel Navarro, Caporal-chef et au Chef de Corps le Capitaine Lorthiois, les soldats du feu ont sorti le grand jeu pour conquérir le public. Déploiement de la grande échelle, intervention fictive, fumigènes, sirène. Un goûter était même offert aux enfants. Tous ont reçu des friandises et un camion de pompier..."

"La municipalité de Saint Piat a fêté le départ des neuf jeunes Ukrainiens..."

"Igor Sytnikov, l'accompagnateur-interprète, ne trouva pas les mots pour qualifier la qualité de l'hospitalité manifestée par nos compatriotes pour des enfants venus changer d'air, d'un autre univers et peu habitués à tant de sollicitude..."

"Samedi soir, en se posant sur le sol ukrainien, l'Eure et Loir comptait neuf ambassadeurs supplémentaires..."

**QUOI DIRE DE PLUS !** De ces quelques extraits recueillis durant ce séjour, trop court pour certains et certains, les journaux locaux : L'Echo Républicain et la République du Centre, nous ont bien épaulés afin de faire connaître notre Association sur l'ensemble du département. Que l'Appel que nous avons lancé, dans la recherche de futures familles hébergeantes face tache d'huile, car 6.000 enfants sains et malades voudraient bénéficier d'un tel séjour.

Je remercie les familles hébergeantes qui ont pu faire découvrir à chacun de ces enfants, sur le plan personnel ou sur une initiative personnelle : la Bretagne et le Mont Saint Michel, Honfleur et Deauville, Paris avec les Champs Elysées, l'Arc de Triomphe et le Trocadéro... la Bretagne en "TGV" vers Le Croisic, et visite commune d'un haras en Normandie grâce à M. et Mme J. Leveillard.

La Délégation Régionale recherche dès maintenant d'autres familles, des interprètes traducteurs de la langue russe, pourquoi pas quelques médecins bénévoles, des bénévoles en général, afin de constituer une

petite équipe qui traitera, facilitera en tout point les relations entre tous.

Je remercie personnellement toutes les personnes qui, une fois encore, ont fait confiance dans cette tâche noble et humanitaire, que je ne regrette pas le moins du monde d'avoir entreprise.

Philippe BERVAS

*Délégué Régional - Tél. : 37.32.43.10*



TABAC - ARTICLES DE PECHE - COUPES  
MEDAILLES - TROPHEES



**bar  
des sports**

Maison Daniel

34, rue de la République  
28130 Saint-Piat

37.32.30.04

**WOLFAVA LONIA**

**S.A TOUTIN**

Entreprise spécialisée dans le  
184 - 27 27 44 34  
28130 MAINTE-NORM



**HUBERT ALAIN**

**MAÇONNERIE - RENOVATION  
COUVERTURE**

24, rue de la République  
28130 - SAINT PIAT

**37.32.44.54**

# Les grandes lignes du Budget 1991

L'ensemble du budget s'équilibre à 2.841 318 F se répartissant ainsi : 71,7 % (2.037 609 F) à la section fonctionnement et 28,3 % (803 709 F) à la section investissement.

## Budget Fonctionnement

- Recettes. Deux gros chapitres forment plus des 3/4 du Budget. La dotation globale de fonctionnement 31 % et les contributions directes 52,2 %.

- Dépenses. La participation aux divers syndicats et contingents représente 34,9 % des dépenses. Chaque année c'est le 1/3 du budget qui est absorbé par cette ligne. En 1984 elle représentait 32 % des dépenses, en 1987 36 %.

Les frais financiers restent à un niveau correct 5,6 % du budget de Fonctionnement.

Près de 14 % du budget Fonctionnement sert à alimenter la section investissement.

## Budget investissement

- Les fonds propres et les emprunts représentent les 2/3 des recettes nécessaires aux investissements. Les fonds propres après remboursement du capital des emprunts s'élèvent à 112 560 F.

## Dépenses

Plus de la moitié des dépenses est employée pour les travaux d'amélioration extérieure et fonctionnelle des bâtiments communaux.

Il est consacré 17,1 % à l'amélioration du village et à son cadre de vie.

## Contingents et syndicats inter-communaux

Nous avons vu dans le Budget la part importante de ce chapitre : environ 33 % du budget de Fonctionnement chaque année.

*Voici le détail de ces participations.*

1 - Syndicat scolaire	255 940 F
2 - Syndicat des ordures ménagères	147 114 F
3 - Collège Maintenon	87 450 F
4 - Centre aéré - Changé	18 180 F
5 - Aide aux familles Centre aéré	5 000 F
6 - Cours moyens Vallée de l'Eure	4 040 F
7 - Syndicat drainage Umpeau	3 500 F
8 - Syndicat Vallée de l'Eure	2 700 F
9 - Syndicat Electrique Auneau-Maintenon	100 F
10 - Service Incendie Départemental	48 107 F
11 - Aide sociale	131 000 F

L'évolution de la participation communale est constante. Cette forme de fonctionnement inter-communale permet d'avoir des outils de travail en milieu rural comparables à ceux des villes.

J.P. BINET

# Concours de Maisons Fleuries

Comme chaque année, une Commission du Conseil Municipal a effectué des visites afin d'apprécier les efforts faits, par bon nombre d'habitants, pour que Saint-Piat soit agréable.

L'année 1990, marquée par une forte sécheresse et une précocité exceptionnelle de la végétation n'a pas permis à chacun de voir ses efforts récompensés.

*Voici la liste des habitants ayant un prix à recevoir.*

BASSINO Alain 10 rue de Dionval  
CORTEVILLE Thérèse Impasse du Marais  
DESCAUSES Jean 10 Allée des Gâtines

GAUTHIER Jacques 12 ter rue des Martels  
HANS Viviane 6 rue du Luxembourg  
JEHANNET Michel 6 rue de la Libération  
PASQUET Jacques 17 avenue Pasteur  
ROCHER Bernard Les Grouais  
THIEUX André rue du Lieutenant Dotzy

## Ensemble HLM Familles

MAUDUIT - LESIMPLE - DEBROCK - MORIN

Bien d'autres encore méritent encouragements et félicitations de la Commission.

Faites encore mieux pour cette année !

La Commission



MAÇONNERIE - PLÂTRERIE  
COUVERTURE - CARRELAGE  
PIERRE DE TAILLE

*Jean-Claude Le Berre*

13, rue de la République  
28130 CHARTAINVILLIERS

37.32.34.54

CHAUFFAGE CENTRAL  
PLOMBERIE - COUVERTURE

**Raymond TEILLARD**

Artisan

54, rue des Martels  
28130 Saint-Piat

37.32.35.15

S.A. GARAGE DU CHATEAU

**Hervé BELCÈIL**

Concessionnaire  
RENAULT

MAINTENON  
37.23.00.67

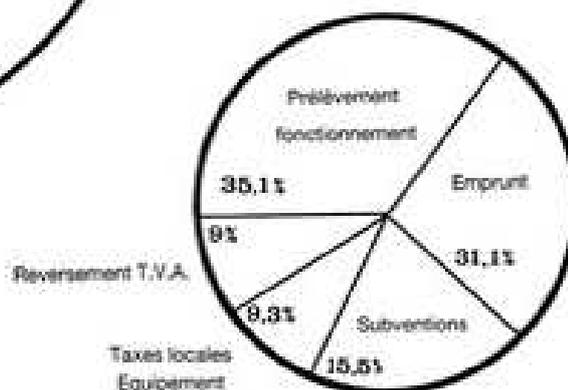
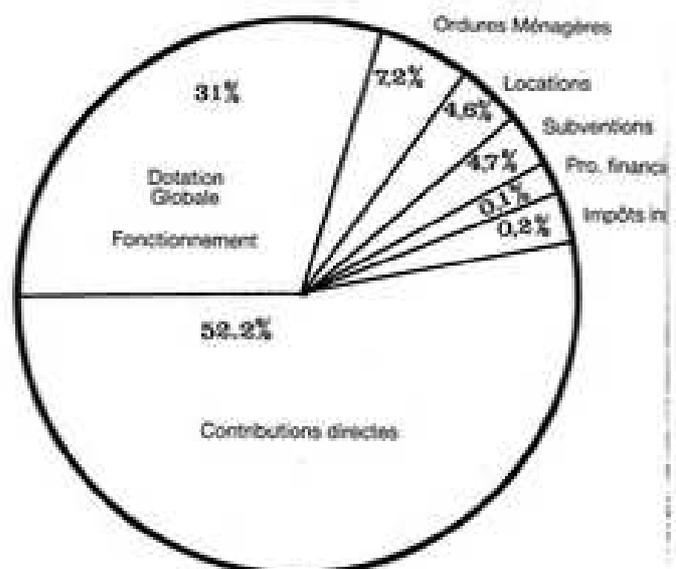
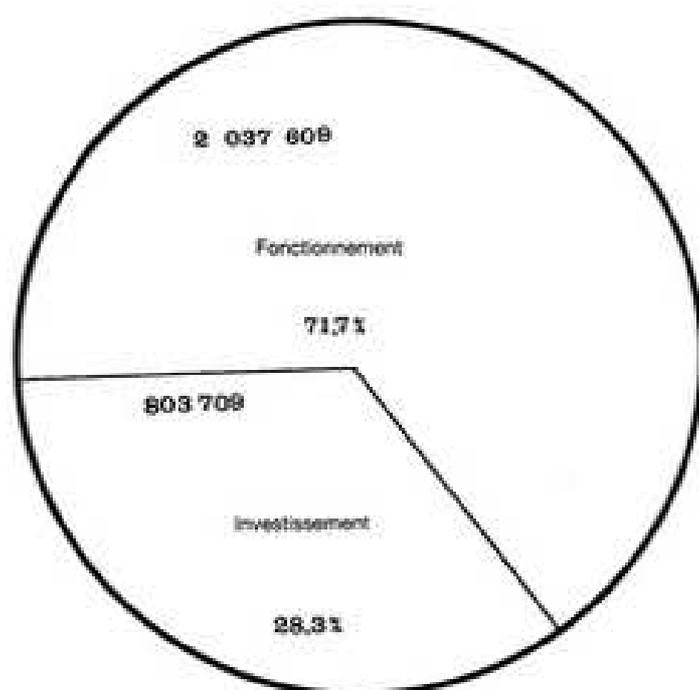
EPERNON  
37.83.41.44



# Budget com

## 1 - RECETTES

Budget primitif : 2 841 318



## IMPOTS

Pour équilibrer les budgets, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les impôts.  
Cette année le Conseil a décidé d'augmenter les impôts.  
malgré tout il y aura une augmentation

**CA** CRÉDIT AGRICOLE

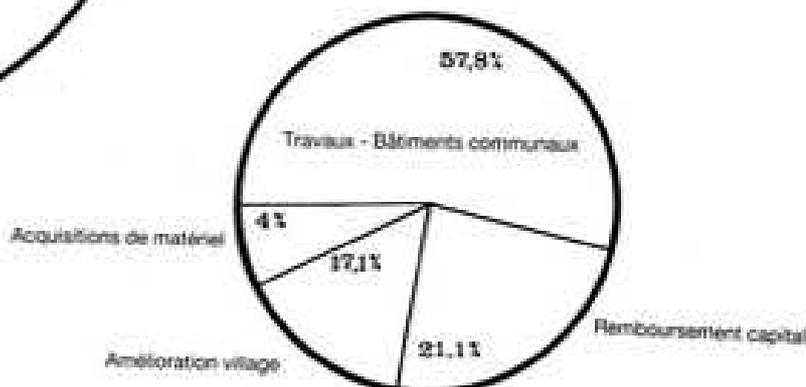
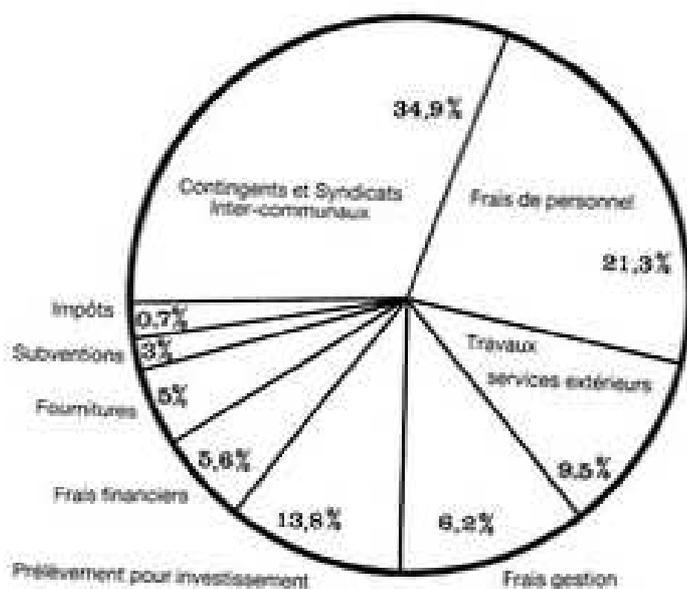
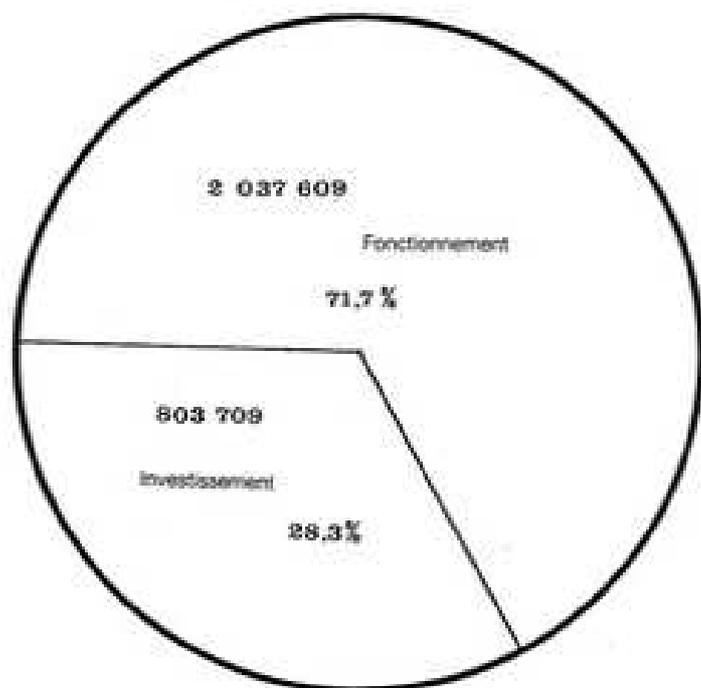
**Le bon sens en action**

Le bon sens près de chez vous  
Agence de **MAINTENON**  
4, place Aristide Briand

Permanence St-Piat, tous les vendredis  
de 15 h 30 à 16 h 30

# municipal 1991

## 2 - DEPENSES



## LOCAUX

municipal vote le montant des impôts locaux.  
reconduire le taux de l'an dernier,  
on due à la réévaluation des bases.

**TAXI GENEVIÈVE TEL. 37.32.36.31**

**TOUS LES JOURS A TOUTE HEURE**

**HÔPITAUX - TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS**

**46, rue de la République. 28130 SAINT-PIAT**



# Comité des fêtes de Saint Piat

Assemblée générale du 5 avril 1991

16 personnes présentes.

De ce fait, vu le faible nombre de participants il a été impossible de former un nouveau bureau.

Un bilan financier de l'année 1990 a été dressé par le Trésorier, à l'unanimité les comptes ont été approuvés.

Il a été décidé que le Comité ne serait pas dissous. L'assemblée décide à l'unanimité de poursuivre la mise en veilleuse du Comité des Fêtes ; Monsieur Boget assurera de nouveau, la gestion administrative, et la comptabilité du Comité.

L'assemblée générale décide d'un bureau restreint de 7 membres qui gèrera les fonds du Comité au profit de certaines manifestations organisées à St Piat.

Le Comité des Fêtes rappelle qu'il loue un barnum aux conditions suivantes :

- 1 journée 300 F
- 2 journées 500 F

Une caution est demandée lors de la réception du barnum.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à

M. Guy Boget à St Piat.  
Tél. 37.32.42.31.

## Club de la vallée

Le 16 mars, était la date choisie cette année, par notre Club pour organiser son bal annuel, masqué et travesti (facultatif).

Tout est prêt, et dès 19 heures l'orchestre « accordéon club » de Chartres attaque pour accueillir les danseurs qui arrivent rapidement ainsi que les « déguisés » dont de nombreux enfants, tous ont fait preuve d'ingéniosité, ils sont environ 25, et les nommer tous serait trop long.

Le jury, ayant bien du mal à les départager, décide de donner un prix à tous.

Après la remise des récompenses il est temps de penser à se restaurer, pour une mise en train nous servons un kir accompagné de petits gâteaux, puis, ayant voulu varier un peu, à la place de l'assiette anglaise, proposée les années précédentes, le plateau-repas fort bien garni nous paraît bien apprécié.

La buvette propose, vin rosé, vin rouge, champagne, bière, jus de fruits etc... café, laissant à chacun le choix pour arroser ce repas, sandwiches et brioches sont également proposés.

Pendant le repas, une musique douce est distillée par des cassettes.

Puis les danses reprennent, se succèdent dans tous les genres, au choix des danseurs.

Des billets de tombola ayant été vendus, il est procédé au tirage, une dizaine de lots fait la joie des gagnants.

Les danses se poursuivent jusqu'à 1 h 30 du matin, mais il faut songer à se quitter, et c'est sur le chant

## Saint Piat - Mévoisins - Soulaire

« d'au revoir » entamé par M. Ferrari, notre nouveau et dynamique Président, et dont le refrain est repris par tous que nous nous quittons.

Nous avons été heureux de voir que tout s'était déroulé dans la joie et la bonne tenue, nous nous efforcerons de faire encore mieux l'an prochain.

Nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont aidé pour préparer la salle et servir les repas, ainsi que les personnalités qui ont répondu à nos invitations.

C'est aussi avec un grand plaisir que nous pouvons annoncer que depuis le début de l'année, 18 nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre, nous espérons en accueillir encore beaucoup d'autres, ainsi notre Club qui s'effritait, malheureusement par la perte de nos amis, pourra reprendre vie et faire de belles manifestations.

Nous rappelons que nos réunions ont lieu à la salle des fêtes de Saint-Piat les 1<sup>er</sup> et 3<sup>em</sup> vendredis de chaque mois.

Venez vite nombreux, nous rejoindre.

G. André



**BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
VOLAILLES**

**Michel FOUCAULT**

50, rue de la République  
28130 - Saint-Piat  
**37.32.30.14**

**E<sup>ts</sup> ROY**

Chemin n° 15

**CHANGÉ**

28130 - Saint-Piat  
**37.23.02.74**  
**37.23.03.83**

**COCCINELLE**

Un libre-service  
dans votre village.

Mr et Mme MIHALOV  
Place Vauvilliers  
28130 Saint-Piat

**37.32.37.38**

# Extrait de l'arrêté préfectoral du 29 mars 1991

Vu les délibérations du conseil Général des 17 avril 1901, 3 mai 1926, 28 octobre 1931, 18 octobre 1934, 5 novembre 1935, 11 mai 1936 et 2 mai 1938 ;

Sur proposition de M. le Directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt et de M. le Directeur départemental de l'Équipement.

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure et Loir.

## ARRETE :

**Article premier** - Le faucardement des rivières du département d'Eure et Loir sera exécuté par les propriétaires intéressés, conformément aux anciens règlements et usages locaux en deux périodes.

La première opération sera effectuée du 1er juin au 5 juillet 1991 inclus.

La deuxième opération sera effectuée du 16 août au 30 septembre inclus.

Les travaux et les dépenses seront à la charge des propriétaires riverains chacun au droit et en proportion de l'étendue de sa propriété, ou des usiniers, au-dessous ou au-dessus de leurs usines à la distance fixée par les règlements, et les usages précités.

**Art.2** - L'opération comprendra le fauchage et l'enlèvement des herbes qui croissent dans le lit des cours d'eau, le recépage et l'enlèvement en dehors de la zone inondable de tous les arbres, buissons et souches qui forment saillie tant sur le fond des cours d'eau que sur les berges et de toutes les branches qui, baignant dans les eaux, nuiraient à leur libre écoulement.

**Art. 3** - Les usiniers sont tenus de débarrasser les déversoirs et les vannes de décharge des herbes, broussailles, immondices et tous autres corps flottants, au fur et à mesure qu'ils y arriveront.

**Il leur est interdit de les faire passer dans le bief inférieur.**

Les ponts construits dans un intérêt privé devront être, par les soins des propriétaires ou fermiers qui les ont construits, débarrassés des amas d'herbes ou d'autres corps flottants qui viendront s'y arrêter.

**Art. 4** - Immédiatement après la coupe des foins ou après la moisson, les propriétaires riverains des cours

d'eau, fossés et ruisseaux devront, outre le faucardement et l'élagage, enlever à la raclette, à la pelle-croche ou par tout autre moyen, les vases, sables, pierres et autres objets qui nuisent à l'écoulement des eaux. Ils déposeront le produit de ce curage à un mètre au moins en arrière de la crête des berges.

**Art. 5** - Les travaux seront exécutés sous la surveillance des Ingénieurs de la Direction Départementale de l'Équipement et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt, des agents sous leurs ordres.

A l'expiration du délai imparti à l'article premier, les travaux seront vérifiés par lesdits ingénieurs ou leurs représentants assistés du Maire de la commune et après convocation des propriétaires intéressés, à la diligence du Maire, trois jours à l'avance, par voie d'affiche à la porte de la Mairie et voie de presse dans deux journaux locaux.

## Heures d'ouverture de la Gare de Saint Piat

<b>Lundi et 1<sup>er</sup> jour ouvrable du mois</b>	5h.25 à 10h.00 12h.00 à 12h.40 14h.50 à 15h.40
<b>Du mardi au vendredi</b>	6h.20 à 10h.00 12h.00 à 12h.40 14h.50 à 15h.40
<b>Samedi</b>	9h.10 à 12h.45
<b>Dimanche et fêtes</b>	17h.15 à 19h.55

Entreprise de Plâtrerie

**TORRES  
FERNANDO**

45, rue Robert Poisson  
28130 Saint-Piat  
**37.32.36.36**

*Sylvia*  
*Coiffure*

PARFUMERIE  
16, place Sadorgé  
MAINTENON



37.23.02.02

**LES QUATRE VENTS**

1, place Vanilliers 28130 Saint-Piat

37.32.32.53

Spécialités : Diners d'affaires  
Crustacés Noces  
Fondues Banquets

Ouvert à 11 heures  
Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi journée

# Le futur jardin public Arborétum de l'Avenue de la Gare

## Une opportunité

De nombreux parcs de châteaux étaient des terrains humides où l'on ne pouvait rien faire d'autre.

Avenue de la gare, l'inondabilité par grande crue interdisait toute construction privative. L'incorporation au domaine public était le meilleur moyen d'éviter des agencements susceptibles de contrarier la nature ou bien des utilisations disgracieuses et gênantes pour le voisinage.

## Un aménagement simple et peu coûteux.

Pour mettre en valeur ce site, il était possible, grâce au Pays d'accueil de la Vallée de l'Eure, de mobiliser :

- 40% de subvention régionale
- l'appui technique de la DDAF,
- la compétence de nos employés communaux,
- la bonne volonté de certains conseillers municipaux.

Une conception rustique limite les frais d'installation, et par la suite, les charges d'entretien.

## Pour la Qualité de la vie de St Piat

Cet espace vert de près d'un hectare améliorera notre environnement. Un léger modelé assainira le terrain, surtout après les périodes humides ; il doit faciliter l'évacuation des crues. Les arbres et arbustes ne devraient pas produire d'ombrages gênants pour le voisinage.

C'est un lieu de promenade, interdit aux véhicules, sauf les landaus, qui sera complété par des jeux pour jeunes enfants, et une halte pique-nique sur le sentier de Grande Randonnée.

## Un projet pédagogique

Les enfants des écoles sont les parrains des tout petits arbres dont ils vont surveiller la croissance, la précocité, leurs ressemblances, les feuilles, les fleurs et les fruits, les différentes manières de les tailler -les « conduire » disent les paysagistes.

Dernière particularité, le nom des différentes espèces ou variétés sera affiché et un petit livret pourra être édité si cela intéresse certains.

Une originalité à vous signaler dès maintenant :

les 500 petits plants représentent les 120 espèces les plus communes dans nos haies campagnardes, dans les bois des environs, ou dans les plus vieux parcs de la région, sans faire appel à l'exotisme que nous propose trop les jardineries ; c'est pourquoi, par exemple, il n'y a presque pas de résineux et persistants.

*Souhaitons que les jeunes pousses qui s'enracinent là soient un symbole de la vie à St Piat.*

Commission de l'Environnement



## DIMINUTIF

Véronique Lecuyer

COIFFURE  
HOMME - DAME

Sur rendez-vous



37

32

44, rue de la République

30

28130 - SAINT-PIAT

11

Ont également participé au financement  
de ce numéro

**Denis LEVEILLARD**  
Maréchal Ferrant

**Bernard VIET**  
Menuiserie - Charpente  
Escaliers - Agencement

Mme HOULLIER Nicole

**AU BON ACCUEIL**  
**BAR RESTAURANT**

70, rue de la République  
28130 - Saint-Piat

**37.32.30.77**

# **Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de St Piat, Mévoisins, Chartainvilliers**

La réunion annuelle s'est tenue dans une salle de la mairie de St Piat le 19 janvier 1991.

L'objet de cette réunion était le compte rendu d'activité de 1990.

Cette année 1990 marquait le 50ème anniversaire des années 40. Une délégation de notre amicale a participé avec le nouveau drapeau à chaque cérémonie du souvenir citée ci-dessous :

Aux cérémonies habituelles du souvenir : 8 mai, 15 août, 11 novembre, se sont notamment ajoutées :

- Le 18 mars notre présence au congrès des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, à Chartres.

- Le 25 mars, nous avons accompagné les Anciens Combattants d'Algérie lors des dépôts de gerbes aux monuments aux Morts de Chartainvilliers, St Piat, Mévoisins.

- Le 22 avril, nous étions présent au congrès des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à Epernon.

- Le 10 juin, nous avons participé au grand Rassemblement des A.C. et V.G. à Chartres-Expo.

- Le 17 juin, nous avons commémoré le souvenir de Jean Moulin ancien Préfet d'Eure et Loir, martyrisé par l'ennemi : à Chartres, sous la présidence du Ministre de l'intérieur Pierre Joxe ; à La Taysie où une stèle fut inaugurée à sa mémoire.

- Le 18 juin nous avons participé au dépôt d'une gerbe au Monument de Maintenon en souvenir de l'appel du Général de Gaulle.

Nous avons le plaisir d'avoir assisté à la décoration de deux de nos camarades : MM. PUPP et CHARTIER de la Médaille de la Reconnaissance et du Dévouement.

- Le 22 juin eurent lieu les cérémonies anniversaires à Paris Notre Dame et au Père LACHAISE.

- Le 23 juin, nous avons commémoré le souvenir des Tirailleurs Sénégalais du 26ème RTS mort pour la France en juin 40, à Chartainvilliers, Feucherolles, Chateaufort, St Piat.

Nous avons évoqué lors de cette réunion, nos liens amicaux avec les différentes associations de la Région et notre esprit de solidarité avec tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Nous avons organisé au début de l'année 1990 une « Galette des Rois » qui nous a donné le plaisir de nous retrouver tous en famille. Sa réussite nous a encouragés à renouveler cette bonne rencontre.

Nous invitons, tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de St Piat, Mévoisins, Chartainvilliers, qui sont isolés à rejoindre notre amicale en toute sympathie.

Nous exprimons nos remerciements à nos 3 municipalités ainsi qu'à ceux qui nous apportent leur soutien et qui font honneur à notre « calendrier ».

L'amicale vient de perdre hélas ! deux de ses membres : Jean Ducasse, Joseph Gautier. R. Ducasse.

## **Si vous cherchez une décharge**

Règlement de la décharge municipale de Maintenon

La décharge municipale située en bordure de la route départementale 327-5, à proximité des TERRASSES, est mise à la disposition des habitants et entreprises de MAINTENON et PIÉRIES.

### **ELLE EST OUVERTE :**

- en période d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) du mardi au samedi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 15 heures 30 à 19 heures.

- en période d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) du mardi au samedi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Le Conseil Municipal de MAINTENON a voté un droit de dépôt dont les tarifs sont fonction du volume de matière déposée :

- 10 francs jusqu'à 0.250 M<sup>3</sup>
- 20 francs à partir de 0.250 M<sup>3</sup> et jusqu'à 1 M<sup>3</sup>
- 20 francs par M<sup>3</sup>

LES PARTICULIERS des Communes de BOUGLAINVAL, CHARTAINVILLIERS et SAINT PIAT, seront autorisés à effectuer des dépôts sous réserve de régler un droit majoré de 50%.

Un gardien chargé de contrôler la nature des matières déposées, de veiller au bon ordre des dépôts et à l'état de la décharge, est présent aux heures d'ouverture.

Le règlement et l'arrêté municipal instituant la décharge sont affichés à l'entrée. Ils donnent toutes les indications sur les conditions d'exploitation et la nature des produits dont le dépôt est autorisé.

## *Ann' Charme Esthétique*

**INSTITUT - PARFUMERIE** (Grandes marques)

### **SOINS DU VISAGE ET DU CORPS**

Ouvret sans interruption du Mardi au Samedi inclus : de 9 heures à 19 heures 30.  
Dimanche matin, de 10 h à 12 heures 15 - PARKING ASSURÉ

- Soins du visage par aromathérapie

- Soins du corps : amincissants et raffermissants par ionophorèse et sudation

- Epilations

- U.V. Haute-Pression

- Teinture des cils - Décoloration duvet

- Manucurie

- Maquillage (Jour, soir, artistique, mariage)

- Ongle prothésiste

**25, rue Bourgeoise - 28230 EPERNON - Tél. 37.83.57.28**

## Les mercredis à Saint Piat

Le mercredi après-midi est synonyme de liberté pour beaucoup de scolaires, mais, c'est, pour les parents, recherche d'activités diverses afin de ne pas voir leurs chers enfants inoccupés.

Il y a de nombreuses activités à Saint Piat :

*Aujourd'hui, je vous présente l'école de foot-ball.*

Chaque mercredi à partir de 14 heures, le Club organise des séances pour les jeunes du primaire et pour les secondaires du collège. A partir de 6 ans l'on peut s'initier, grâce à un bon encadrement composé de 6 animateurs diplômés, dont 1 jeune, de 16 ans et une jeune femme prise de passion pour ce sport. Ils sont ainsi plus de 70 chaque mercredi à participer et devant ce succès, les responsables, sont à la recherche de bénévoles pour assurer l'encadrement.

Comme leurs amis, l'entraînement sert de préparation aux rencontres du samedi, qui se déroulent sous forme de championnat pour les catégories poussins, pupilles, minimes.

Pour les débutants, les clubs, comme, celui de Saint-Piat se chargent de l'organisation.

Appelés plus communément - PLATEAUX - ces samedis après-midi réunissent des débutants de différents clubs, pour des jeux avec ballons.

Ces footballeurs, en herbe viennent des 4 communes de notre regroupement pédagogique. Ils ont une activité de plein-air bien encadrée.

Pour d'autres jeunes préférant des activités plus calmes, il y a, la danse, la musique, le ping-pong. J'y reviendrai dans notre prochain Trait-d'Union.

Pour pratiquer les activités de foot-ball, il en coûte 150,00 Frs, pour l'année.

J.P. Binet



## GROGNEUL... et ses pommes...

1503 - A cette date on ne parlera plus des Seigneurs de Grogneul, mais des - habitants de Grogneul -. Ils dépendent certainement de Maintenon, mais ils ont obtenu la jouissance du fonds et de la récolte des places, placeaux, larris et pâturages sis à Grogneul, dans la côte et dans la Vallée, moyennant une redevance de palerons des porcs et truies abattus dans chaque maison et du dernier de - cens - par foyer.

Madame de Maintenon ayant fait don aux habitants de Grogneul du fonds de ces propriétés, les habitants n'ont alors plus de redevance à satisfaire.

Donc depuis près de 500 ans, les habitants de Grogneul ramassent leurs pommes, leurs noix, font paître leurs bêtes.

Pour continuer la tradition, le 13 octobre 1990, les uns munis de gaules, les autres de paniers ou de seaux, nous étions 14 réunis sur le larris, au pied des pommiers.

Dès que les gauleurs avaient fini de - batailler - un pommier les autres se précipitaient, faisant cercle autour du tapis de pommes. Le cercle se rétrécissait rapidement à mesure que les récipients se remplissaient, puis se vidaient dans le tombereau.

Il faisait très beau et presque chaud pour la saison et les pommes sentaient bon ; quelques espèces étaient particuliè-

rement jolies, rouges et vertes ; on croquait de-ci de-là, on comparait, on appréciait, on riait, on était heureux d'être ensemble, au soleil. En fin de matinée tout était ramassé.

On en arrivait au partage : une part par personne présente. Les tas furent faits sur un autre placeau, là où a été planté le nouvel arbre de la Liberté.

Ce fut une joyeuse et heureuse matinée et c'est bien dommage que les pommes ne murissent qu'une fois l'an !

*A l'année prochaine !*

Gisèle BRISSON



# MAY SA

NOGENT - LE - PHAYE

BP 237 - 28004 CHARTRES

TÉLEX CCI EL 760830 CODE DR

TÉL. 37.31.61.60 LG

## TRAVAUX PUBLICS

ROUTES CANALISATIONS CARRIERES

VILLES ET COMMUNES

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

LOTISSEMENT - CONCEPTION ET RÉALISATION

TRAVAUX PARTICULIERS - TENNIS